Sans Lustrage

Conjugue performance et écologie

■

Sans odeur

■

Sèche en 30 mn

■

Préserve et entretient l'Huile Environnement

■

Entretien facile et régénération aisée

■

Ne glisse pas

■

Huile d'Entretien Environnement

DESTINATION ET PRÉSENTATION

- L'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT BLANCHON est le complément naturel de l'HUILE ENVIRONNEMENT BLANCHON.
- L'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT, sans odeur, apporte un réel confort d'application à l'utilisateur exigeant. Ses performances techniques et sa formulation respectueuse de l'homme et de l'environnement, répondent aux critères écologiques les plus sévères.
- Simple et pratique, l'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT s'applique directement sur les bois propres, imprégnés avec l'HUILE ENVIRONNEMENT : elle ne nécessite pas de lustrage, à la main ou à la monobrosse.
- Son absence d'odeur, sa simplicité d'application et sa rapidité de séchage permettent une immobilisation extrêmement réduite des locaux.
- L'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT, anti-poussière durable, est disponible en 2 versions : INCOLORE MAT pour l'entretien des aspects incolore, bois brut et mat, ainsi que ULTRA MAT pour l'entretien des aspects ultra mat et effet nature.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- L'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT est particulièrement destinée à l'entretien des parquets et planchers imprégnés avec l'HUILE ENVIRONNEMENT.
- Il est recommandé d'appliquer l'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT sur un sol propre et sec : un dépoussiérage soigneux (balai, aspirateur) préalable est toujours recommandé.
- Les taches et traces ponctuelles seront aisément éliminées avec le NETTOYANT INTENSIF BLANCHON, le SAVON NATUREL DES PARQUETS HUILÉS BLANCHON ou LAGOON® BLANCHON (matériel bien essoré et jamais ruisselant). Important : attendre 7 à 10 jours pour la première intervention, afin que l'HUILE ENVIRONNEMENT durcisse parfaitement à cœur.
- Les taches, salissures tenaces ou rayures seront éliminées avec un abrasif fin. À ces endroits le sol sera réimprégné avec l'HUILE ENVIRONNEMENT.

IMPORTANT : vigilance accrue, soin et régularité devront être apportés à l'entretien des bois imprégnés avec l'HUILE ENVIRONNEMENT teintée (ou ayant été préalablement teintés), afin d'éviter une évolution de la nuance obtenue.

N.B. : consulter, en annexe, la méthode de nettoyage courant des parquets huilés (page suivante).

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- L'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT doit être utilisée dès que le parquet imprégné avec l'HUILE ENVIRONNEMENT perd de son lustre naturel (usure normale de passage, micro-rayures, etc.).
- Prête à l'emploi : ne pas diluer, bien agiter avant et pendant l'utilisation. Ne pas entretenir un parquet à une température inférieure à 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums au contact des vapeurs de produit.
- Adhérence parfaite sur bois huilé avec l'HUILE ENVIRONNEMENT, propre, dépoussiéré et sec (nettoyé avec le NETTOYANT INTENSIF, le SAVON NATUREL ou LAGOON®, matériel bien essoré ; voir § PRÉPARATION DES SUPPORTS).
- Appliquer un voile fin d'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT avec un balai type microfibre (à défaut, avec un linge de coton fin et propre) sur le parquet huilé propre et sec (on peut utiliser un vaporisateur, puis essuyer immédiatement avec la microfibre). Les retouches ponctuelles et localisées peuvent être imprégnées et lustrées directement avec un chiffon de coton.
- La surface se tend immédiatement, il est inutile de la «travailler» longtemps. L'emploi d'une machine (lustreuse à 3 brosses rotatives ou monobrosse professionnelle munie d'un pad beige) est inutile et déconseillé.
- Séchage en 30 minutes environ. Le sol peut alors être remis en circulation.
- Fréquence : lorsque le parquet huilé perd de son bel aspect, en général 1 à 2 fois par mois dans des conditions normales d'utilisation des lieux.
- Lorsque les parquets sont très sollicités, l'entretien régulier peut être alterné avec l'application d'une couche générale d'HUILE ENVIRONNEMENT (voir ENTRETIEN ET RÉNOVATION, 4e ■).
- Plus l'entretien avec l'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT est régulier et fréquent, plus il est aisé.

UN PARQUET HUILÉ BIEN ENTRETENU EMBELLIT AU FIL DU TEMPS.

Blanchon

Huile d'Entretien Environnement

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :

  Essorer soigneusement le matériel après application. Bien l'essuyer. Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient. Laisser cette eau s'évaporer. Le résidu peut alors être jeté normalement à la poubelle. Bien refermer l'emballage après usage. Déposer le contenant vide en déchetterie. Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 5 minutes environ.
- Trafic léger : 30 minutes dans des conditions normales. Prendre quelques précautions pendant l'heure qui suit.
- Placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Si nécessaire, un paillasson de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet huilé (bien isoler les pots de fleurs). Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés).

RENDEMENT

- 25 m^2 au litre par couche.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

CONSERVATION

- **Nettoyage courant :** aspirateur, balayage humide (NETTOYANT INTENSIF, SAVON NATUREL ou LAGOON®, matériel bien essoré).
- Entretien régulier : HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT, appliquée avec un balai type microfibre (à défaut, avec un linge de coton fin et propre) sur le parquet huilé propre et sec.
- **Rénovation locale :** dépolir énergiquement (papier abrasif fin) les endroits détériorés avant de réimprégner localement (1 ou 2 couches) avec de l'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT (répartir en couche fine avec un linge de coton fin et propre). Proscrire l'utilisation de laine d'acier. Pour un aspect parfait, terminer par un Entretien régulier, sur toute la surface, tel que décrit ci-dessus.
- **Rénovation importante :** dépolir toute la surface, dépoussiérer, puis appliquer une couche fine d'HUILE ENVIRONNEMENT, naturelle ou teintée, au rouleau.

DONNÉES TECHNIQUES	
DESTINATION	HUILE D'ENTRETIEN POUR PARQUETS, PLANCHERS, BOISERIES ET PLANS DE TRAVAIL
TYPE DE RÉSINES	Huiles en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,01 (à 20°, selon NF T 30020)
FLUIDITÉ	35 secondes (CA 2,5, à 20°C)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)

*Annexe 1 : NETTOYAGE COURANT D'UN PARQUET HUILÉ

- Balayage humide : avec le SAVON NATUREL DES PARQUETS HUILÉS, dilué à raison de 250 ml pour 10 litres d'eau, avec le NETTOYANT INTENSIF dilué à raison de 100 ml dans 5L d'eau claire tiède ou avec LAGOON® (prêt à l'emploi).
- Travailler par zones successives en rinçant régulièrement la serpillière ou le matériel utilisé. Celui-ci doit toujours être bien essoré pour ne pas mouiller excessivement le parquet.
- Fréquence hebdomadaire en pièces peu fréquentées jusqu'à journalière en lieux à fort trafic.
- Ne pas laisser stagner de l'eau sur un parquet imprégné avec l'HUILE ENVIRONNEMENT.

*Annexe 2 : RÉNOVATION

- RÉNOVATION LOCALISÉE : une rénovation localisée peut être pratiquée sur des endroits particulièrement détériorés (brûlures de cigarettes, chocs...) : dépolir pour éliminer la dégradation, puis réimprégner avec de l'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT. C'est l'un des avantages prépondérants d'un parquet traité à l'HUILE ENVIRONNEMENT.
- RÉNOVATION IMPORTANTE : sur un parquet huilé dont l'entretien n'a pas eu la fréquence requise par son utilisation, il est possible de réaliser un égrenage général au moyen d'une monobrosse équipée d'une grille abrasive (grain 120, par exemple) avant d'appliquer une couche d'HUILE ENVIRONNEMENT pure (rouleau poils ras).

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée le 01.07.2015.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.
Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

28 rue Charles Martin - BP 105
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax 04 78 70 07 18
Export Lines: Tel: (0033) 472 89 06 09
Fax: (0033) 472 89 06 02
BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258€
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : blanchon@blanchon.com
Sites internet : www.blanchon.com - www.lqeblanchon.com

4.2.3.A04 01/07/2015.